



**VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)**

N° 01_01_2025_054

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	24
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

OBJET :

**Convention de servitude
ENEDIS**

**Chemin de la Laurelle
(villas EPAE)**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 23 septembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 septembre 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT - MM. Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à M. Gilles FARRUGIA) - MM. Jean-Franck BARONI (pouvoir à M. Jean-François CLAPPAZ), Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à M. Paul KLEIN), Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS), Claude BAUSSAND (pouvoir à Dominique BONNET).

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

Le rapporteur, Gilles FARRUGIA, adjoint aux travaux et au patrimoine, rappelle à l'ensemble du Conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage des travaux sur le domaine public communal.

Actuellement les 3 maisons individuelles de l'Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace sont raccordées électriquement depuis le réseau privé.

ENEDIS souhaiterait les alimenter depuis le réseau public.

Pour se faire, ENEDIS souhaite signer une convention de servitude afin de poser un câble depuis le poste existant se trouvant sur la parcelle AB78 appartenant à la commune.

Au vu de l'ensemble des éléments présentés au Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS.



Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Dominique BONNET



Annexe : Convention